

Délibération N° 2020-40

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 10 juillet 2020,
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 et L712-3 ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation du lancement et de la signature de marchés publics et l'adhésion à l'union des hôpitaux pour les achats (Uniha)

Le Conseil d'administration approuve, au regard du descriptif joint en annexe, le lancement et la signature des marchés publics suivant et l'adhésion de l'établissement à l'Uniha :

- Fourniture, installation, raccordement et maintenance des systèmes de contrôle d'accès et anti-intrusion ;
- Marché d'accompagnement sur les évolutions et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures techniques (serveurs, stockage, réseau, virtualisation et SGBD) ;
- Adhésion de l'établissement à l'Union des hôpitaux pour les achats.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 21

Fait à Lyon, le 13 juillet 2020

La Présidente de l'Université Lyon 2



Nathalie DOMPNIER

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.